

MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES

DIRECTION DES ARCHIVES

COLLECTION DES

ARCHIVES ORALES

INVENTAIRE ANALYTIQUE

AO 30

ETIENNE BURIN DES ROZIERS
AMBASSADEUR DE FRANCE

LA COURNEUVE

CONDITIONS DE COMMUNICATION

Les entretiens accordés par les personnalités qui ont, à un titre ou à un autre, pris part à la politique étrangère de la France, sont réalisés et conservés par la direction des Archives du ministère des Affaires étrangères qui, toutefois, n'en est que le dépositaire.

Juridiquement, les "archives orales" sont, en effet, des archives privées. Aussi, comme le stipule le Code du patrimoine : "Lorsque l'Etat et les collectivités territoriales reçoivent des archives privées à titre de don, de legs, de cession, de dépôt révocable ou de dation [...], les administrations dépositaires sont tenues de respecter les conditions auxquelles la conservation et la communication de ces archives peuvent être soumises à la demande des propriétaires" (L213-6). Le décret n° 80-975 du 1^{er} décembre 1980 relatif aux archives du ministère des Affaires étrangères précise que "la communication des archives [privées conservées par lui] s'opère dans les conditions fixées par l'acte de transfert au ministère des Affaires étrangères. Il ne peut être apporté de modification à ces conditions sans l'accord préalable des intéressés" (titre II, art. 9).

Par ailleurs, les archives orales, en tant qu'œuvres de l'esprit, sont soumises à la législation sur le droit d'auteur. Leur publication intégrale est en conséquence subordonnée à l'autorisation écrite du témoin-déposant ou de ses ayants-droit.

Les conditions de communication, entièrement déterminées par les déposants, sont les suivantes :

Consultation sans réserve *Le chercheur a librement accès au document qu'il peut écouter dans son intégralité.*

Consultation avec autorisation écrite *Le chercheur n'a accès au document qu'après avoir produit une autorisation écrite du déposant ou de ses ayants-droit.*

Consultation partielle *Le chercheur ne peut consulter que certaines parties du document, non réservées.*

Consultation réservée *La consultation des documents ne sera possible qu'à l'expiration du délai fixé par le déposant.*

NOTA BENE

Etant donné la complexité des conditions de communication fixées par les déposants, le tableau suivant n'est donné qu'à titre indicatif. Aussi, les chercheurs désireux de consulter ces documents voudront bien se mettre en rapport avec les conservateurs en charge des archives orales pour obtenir de plus amples précisions.

AO 30.— Etienne BURIN DES ROZIERS, ambassadeur de France

Notice biographique

Né le 11 août 1913, décédé le 26 décembre 2012

Formation.— Licencié en droit, diplômé de l'Ecole des sciences politiques.

Carrière.— Admis au concours d'entrée dans les carrières diplomatique et consulaire, 9 juin 1939 ; attaché d'ambassade à Washington, 1940-1942 ; démissionnaire, révoqué par Vichy, avril 1942 ; attaché au cabinet militaire du général Catroux, 1942 ; officier d'ordonnance du général de Gaulle, 1943 ; adjoint du délégué militaire en Franche-Comté sous l'occupation, 1944 ; chargé de mission au cabinet du général de Gaulle, 1945-1946 ; secrétaire général de la délégation française au Conseil des ministres des Affaires étrangères, 1946 ; chef de la délégation française à la Commission internationale d'enquête dans les anciennes colonies italiennes, 1947-1948 ; sous-directeur de la Sarre au ministère des Affaires étrangères, 1948-1950 ; premier conseiller à la délégation française au Conseil des suppléants du Pacte atlantique, 1950-1952 ; à l'administration centrale (délégation permanente de la France auprès de l'O.T.A.N.), 1952-1953 ; conseiller technique au cabinet du Président du Conseil, janvier 1953 ; premier conseiller à Belgrade, 1954-1955 ; ministre délégué au Haut-Commissariat à Rabat, 1955-1956 ; consul général à Milan, 1956-1958 ; ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire à Varsovie, 1958-1962, secrétaire général de la Présidence de la République, 1962-1967 ; ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire à Rome (Quirinal), 1967-1972, représentant permanent de la France auprès des Communautés européennes à Bruxelles, 1972-1975 ; Conseiller d'Etat, avril 1975-1984.

5 entretiens

Communication : sur autorisation

Entretien n° 1, réalisé le 17 juin 1987 par Cécile Pozzo di Borgo, conservateur aux Archives du Ministère des Affaires étrangères et Maurice Vaïsse, professeur des Universités

1^{ère} partie

[1] *Le ministère des Affaires étrangères à la fin de la Deuxième Guerre mondiale.* — Officier d'ordonnance du général de Gaulle ; le séjour en Franche-Comté ; chargé de la liaison avec le ministère des Affaires étrangères à la demande du général de

Gaulle ; la personnalité de G. Bidault ; les relations avec le général de Gaulle ; les raisons du désaccord entre le général de Gaulle et A. Léger.

[2] La réorganisation du ministère des Affaires étrangères : la création des directions ; l'épuration : les nominations ; les relations du général de Gaulle avec Jean Chauvel ; le personnage de Charbonnière ; la volonté d'indépendance du Quai d'Orsay ; la personnalité de P.-L. Falaize.

[3] *La Conférence de Yalta (4-11 février 1945)*. — La déconvenue du général de Gaulle que la France ne soit pas invitée ; l'entretien entre le général de Gaulle et Hopkins avant la conférence : les relations franco-américaines ; l'attitude inconvenante de F. Delano Roosevelt à l'égard de la France ; le compte rendu de la conférence : le rôle de la France dans le règlement de la question allemande, la participation au Conseil de sécurité, la question de la Pologne, les zones d'influence.

[4] *La Conférence de San Francisco*. — La délégation française, le souci de travailler à partir d'une charte que la France n'a pas rédigée, la question des relations américano-argentines, la question de la Pologne, le souci du général de Gaulle de préserver l'alliance franco-russe, la nomination de Paul-Boncour.

2^{ème} partie

[1] *Les relations bilatérales*. — Les relations avec l'U.R.S.S. : le voyage du général de Gaulle à Moscou : les négociations à propos de la Pologne, des prisonniers français et des prisonniers russes, le gouvernement de Lublin ; portrait de Staline : sa sympathie pour le général de Gaulle, sa proposition d'une entente franco-soviétique.

[2] *Les relations franco-britanniques* : les affaires de la Syrie et du Liban, les différences de vues sur ce point entre Bidault et le général de Gaulle, la présence permanente anglaise au Proche-Orient.

Entretien n° 2, réalisé le 19 juin 1987 par Cécile Pozzo di Borgo, conservateur aux Archives du Ministère des Affaires étrangères et Maurice Vaïsse, professeur des Universités

[1] *La question du Levant*. — Les attitudes différentes du général de Gaulle et de G. Bidault ; l'indépendance du Liban et de la Syrie souhaitée dans des conditions très précises ; les élections de 1943 acceptées par le général Catroux ; la création d'une assemblée dans chaque pays. Les manœuvres britanniques : le contentieux franco-britannique difficile à régler.

[2] *Les relations franco-américaines*. — Les efforts importants du général de Gaulle pour améliorer ses relations avec Roosevelt ; la Conférence de Casablanca (janvier 1943) ; la crise à propos du gouverneur général de Dakar ; l'échec américain de prise de contrôle des territoires libérés après le débarquement ; la première rencontre entre de Gaulle et Truman : la reconstruction, l'approvisionnement en charbon ; la volonté du général de Gaulle de préserver un équilibre entre les Etats-Unis et l'U.R.S.S. ; les revendications françaises à l'égard de l'Italie ; le point de vue des autres puissances ; la question du Val d'Aoste ; les tensions avec les Etats-Unis à ce sujet.

[3] *La politique allemande du général de Gaulle.* — La constance du général de Gaulle dans ce domaine ; la question de la frontière polonaise ; la question de la Rhénanie : les deux commissions Dejean et Alphand ; le statut international de la Ruhr ; la non-opposition britannique à ces projets ; la question de la Sarre : historique de l'union économique entre la France et la Sarre ; le référendum.

[4] *Retour sur la fin de la guerre.* — La capitulation allemande ; les zones d'occupation : la zone française ; l'idée de démembrément de l'Allemagne et de la non-reconstitution du Reich ; l'accord entre G. Bidault et le général de Gaulle sur ces derniers points.

[5] *Le général de Gaulle.* — Son idée de l'Europe ; les raisons de son départ en 1946 : les projets de constitution ; la question du désarmement ; le sentiment de E. Burin de Roziers à propos du départ du général.

Entretien n° 3, réalisé le 17 juin 1987 par Cécile Pozzo di Borgo, conservateur aux Archives du Ministère des Affaires étrangères et Maurice Vaïsse, professeur des Universités

1^{ère} partie

[1] *L'après-guerre.* — Chargé de conférence à l'E.N.A. ; la préparation du traité de paix avec l'Autriche ; les relations avec l'U.R.S.S. en particulier dans le règlement de la question de la Sarre.

[2] *La commission d'enquête sur les colonies italiennes.* — Le souhait anglais de continuer à administrer ces colonies excepté le Fezzan, le point de vue américain, le point de vue de la France, la position soviétique avant puis après 1948, le règlement de la question ; les contacts de E. Burin des Roziers avec les colonies italiennes.

[3] *Sous-directeur de la Sarre.* — Les étroites relations entre la Sarre et la Lorraine : la commission Lorraine-Alsace-Sarre ; le contexte juridique de la Sarre vis à vis de l'Allemagne ; la politique de la France en Sarre ; les perspectives françaises de l'époque en Sarre.

[4] *L'exposé par J. Monnet de son plan qui va devenir le traité de la C.E.C.A.* Les raisons du départ de Schuman de la sous-direction de la Sarre ; le personnage de Grandval ; les réalisations culturelles en Sarre ; le point de vue commun à E. Burin de Roziers et J. François-Poncet à propos de la politique de la France en Sarre ; la question du régime ecclésiastique en Sarre.

[5] *Au conseil des suppléants du Pacte atlantique.* — L'efficacité de l'O.T.A.N. ; l'équipe française ; son rôle prépondérant, l'avis très favorable du général de Gaulle ; l'opposition française au réarmement allemand ; le plan Pleven ; les négociations parallèles sur la construction de l'armée européennes et la participation allemande ; le siège de l'O.T.A.N. transféré à Paris ; la fusion de l'O.T.A.N. avec la délégation à l'armée européenne ; René Mayer, président du Conseil en 1953 ; la réaction française ; le départ de E. Burin des Roziers.

[6] Au cabinet de R. Mayer (1953). — La position très européenne de R. Mayer ; son renversement ; le rôle de E Burin de Roziers au cabinet ; le voyage aux Etats-Unis. et au Canada : le rôle anti-communiste des Etats-Unis dans l'affaire d'Indochine ; R. Mayer très colonialiste.

2^{ème} partie

[1] *En poste à Belgrade (1954-1955)*. — Les circonstances de sa nomination ; la Yougoslavie pro-occidentale ; la visite du maréchal Tito ; les raisons de la bonne image de la France en Yougoslavie ; les dissensions avec l'U.R.S.S..

[2] *Ministre-délégué au Haut-Commissariat à Rabat (1955-1956)*. — L'appel de Grandval ; son équipe ; les choix de Grandval en terme de personnel ; la mainmise des Français du Maroc sur les forces de police ; l'affrontement entre la Résidence et les Français du Maroc ; l'affaire Oued-Zem ; la démission de Grandval et de Burin des Roziers ; l'avertissement du général de Gaulle à propos de ces choix ; l'influence auprès de Burin des Roziers de la pensée et des fidèles du gaullisme.

[3] *Le projet non-abouti de la nomination du général Catroux en Algérie (1956)* : le sentiment de Burin des Roziers sur cet épisode et sur l'année 1956 en Algérie.

[4] *Consul général à Milan (1956-1958)*. — La construction de l'école française à Milan.

Entretien n° 4, réalisé par Cécile Pozzo di Borgo, conservateur aux Archives du Ministère des Affaires étrangères et Maurice Vaïsse, professeur des Universités

1^{ère} partie

[1] Les relations franco-polonaises (années 1960).

[2] *E. Burin des Roziers secrétaire général de la Présidence de la République (1962-1967)*. — Son rôle de conseiller pour les affaires économiques et financières ; le fonctionnement quotidien du secrétariat ; le rôle de M. Couve de Murville dans le domaine des Affaires étrangères ; le rôle de Burin des Roziers ; l'importance de l'année 1962 sur le plan de la politique extérieure et intérieure ; l'ouverture à l'Est.

[3] *E. Burin des Roziers à Varsovie (1958-1962)*. — L'opposition du parti communiste polonais à l'U.R.S.S. dès 1958 ; le personnage de Gomulka ; les relations franco-polonaises privilégiées, notamment grâce à la présence culturelle française ; les deux réactions polonaises face à l'invasion soviétique.

[4] *La question de la ligne Oder-Neisse* ; la reconnaissance de la Pologne envers la France ; le plan Rapacki ; le sentiment polonais à l'égard des Allemands et des Soviétiques ; les Polonais ne prennent pas position dans le conflit franco-algérien, le rétablissement de la ligne aérienne Paris-Varsovie.

[5] *La vie de l'ambassadeur de France à Varsovie* : le contact avec les associations catholiques Znak et Pax, une liberté très surveillée, les bonnes relations avec les milieux intellectuels polonais, la tentative avortée d'importer en France du charbon polonais, la volonté limitée des industriels français de s'impliquer en Pologne.

2^{ème} partie

[1] *Secrétaire général de la Présidence de la République (suite)*. — Les circonstances de sa nomination ; le rôle du secrétariat général ; les membres du cabinet ; les méthodes de travail ; l'interaction avec le Quai d'Orsay ; la préparation de la conférence de presse du général de Gaulle ; les méthodes de travail du général ;

les différents conseils, manifestations ; le logement du secrétaire général ; son rôle auprès du général pendant les conseils ; l'usage du téléphone ; le rôle d'intermédiaire du secrétaire général.

[2] *L'importance de l'année 1962 pour E. Burin des Roziers* : le sentiment de M. Debré à ce sujet et l'analyse qu'en fait E. Burin des Roziers ; la fin du plan Fouchet ; l'ouverture du monde arabe du fait de l'indépendance de l'Algérie ; l'ouverture à l'Est.

Entretien n° 5, réalisé par Cécile Pozzo di Borgo, conservateur aux Archives du Ministère des Affaires étrangères et Maurice Vaïsse, professeur des Universités

1^{ère} partie

[1] L'Etat d'esprit du général de Gaulle à l'égard de la Grande-Bretagne après la Seconde Guerre Mondiale ; les querelles franco-britanniques (1940-1945) à propos du Levant sans conséquences sur la politique présidentielle du général de Gaulle, sa grande considération pour les Anglais ; sa conscience de l'importance des Etats-Unis pour les Anglais.

[2] *Les relations franco-britanniques à partir de 1962*. — Les entrevues de Gaulle-Mac Millan en 1962 : après le premier sentiment négatif de Mac-Millan à l'égard de la construction européenne, la volonté ensuite de l'Angleterre de rejoindre le Marché commun ; la question de la politique agricole commune ; la recherche d'accords mondiaux sur le plan commercial ; l'éventuelle coopération nucléaire franco-britannique.

[3] Les raisons de l'échec des entrevues : l'échec du plan Fouchet, la politique intérieure française. Les entretiens de Rambouillet (décembre 1962) : l'hésitation française à l'entrée de la Grande-Bretagne dans la C.E.E. ; la question de la constitution d'une force multilatérale avec les Anglais et les Américains et l'utilisation de fusées Skybolt est distincte de la question de l'entraide à l'Angleterre dans le Marché commun ; les bonnes relations personnelles du général de Gaulle et de H. Mac-Millan ; le désir de coopération entre les deux pays.

[4] La conférence de presse du 14 janvier 1963 : l'annonce du refus français de l'entrée de la Grande-Bretagne dans le Marché commun, de la signature du traité franco-allemand, le refus d'intégrer la France dans une force multilatérale.

[5] Le rapprochement des entretiens de Rambouillet avec l'affaire Soames ; débat sur le rôle de Michel Debré ; la rencontre entre Harold Wilson et le général de Gaulle : le sentiment de Harold Wilson sur l'état d'esprit du général.

2^{ème} partie

[1] *Les relations de la France avec les pays de l'Est à partir de 1963*. — La volonté du général de Gaulle, dès 1944, de construire l'Europe ; Khrouchtchev favorable à la paix après l'affaire de Cuba, la question du territoire allemand, de son non-accès à l'arme nucléaire, de la réunification ; le voyage du général de Gaulle en U.R.S.S. : les relations avec Kossyguine.

[2] Le conflit israélo-arabe en 1967 et l'implication nécessaire des Soviétiques dans sa solution ; les relations privilégiées du Quai d'Orsay avec le monde arabe ;

l'intérêt du général de Gaulle pour le Liban; les relations privilégiées avec l'Egypte et la contradiction représentée par les ventes d'armes à Israël ; la volonté du général de Gaulle d'aider Israël à condition que la guerre avec les pays arabes soit évitée ; le tournant dans les relations franco-israéliennes.

[3] *La politique extérieure du général de Gaulle.* — Sa volonté que la France soit indépendante d'esprit et garde une influence dans la politique internationale ; le détachement progressif des Etats-Unis ; la sortie de l'O.T.A.N. ; le non-alignement; l'influence française.